

Le Groisilien

Avec vous, imaginons Groisy demain



Budget 2023 :

La part belle aux investissements



Conseil Municipal
Jeunes

P.10



Communication
et Culture

P.13



Au fil
des chantiers

P.13

Sommaire

- P. 03 **E**ditorial
- P. 04 **S**écurité publique
La participation citoyenne est belle et bien lancée sur la commune
La vidéo protection désormais opérationnelle
- P. 05 **E**nvironnement
Nettoyage de printemps : une "cueillette" efficace
- P. 06 **F**inances publiques
Budget 2023 : légère augmentation de la fiscalité sur les ménages
- P. 08 **A**ction sociale
Au fil des animations et activités
- P. 10 **E**nfance - Jeunesse
Conseil Municipal des Jeunes : premier bilan
Les Groisy'Loups, une meute extraordinaire
- P. 14 **C**ommission Communication et Culture
- P. 16 **B**ibliothèque
Une première édition "escape game" réussie
- P. 18 **A**u fil des chantiers
- P. 20 **V**ie associative
Fillière Tennis de Table : l'unique club du Pays de Fillière
Une bonne note pour la nouvelle école de musique
- P. 25 **A**u fil de l'actualité...
- P. 26 **A**genda
- P. 27 **E**conomie
La Poste, c'est au bar-tabac
- P. 28 **E**tat-civil



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LE MATIN

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h00

L'APRES-MIDI

Lundi : 14h00 à 17h00
Jeudi : 14h00 à 17h00

Le secrétariat urbanisme
est ouvert
uniquement les matins,
du lundi au vendredi.

Ne sonner qu'en dehors
des heures d'ouverture,
pour les rendez-vous ou
en cas d'urgence.

Édito



Chères Groisilliennes, chers Groisilliens,

Le printemps est là, et la pluie qui l'accompagne régulièrement depuis quelques semaines est une bonne chose pour nos jardins et nappes phréatiques, en souffrance cet hiver et en vue des l'été qui arrivera bientôt

Les aléas climatiques et économiques (avec la hausse considérable des prix de l'énergie) incitent les collectivités locales à prendre des mesures pour s'adapter, tout comme le font les entreprises et les ménages.

Au niveau de notre commune, dès le début de ce mandat, de nombreuses actions portant sur la réduction des coûts et les économies d'énergie ont été menées, notamment sur l'éclairage public, le chauffage des bâtiments, les consommations d'eau et d'énergie. Par ailleurs notre plan pluriannuel d'investissement a été réorienté dans ce sens en mettant en priorité la réhabilitation thermique de la mairie et de l'école maternelle. Et puis, dans le cadre de l'extension-réhabilitation du collège du Parmelan, des discussions sont en cours avec le Conseil Départemental sur le devenir du gymnase, bâtiment particulièrement gourmand en chauffage.

Malheureusement, toutes ces actions ne suffisent plus à endiguer l'augmentation des charges de fonctionnement et la baisse de nos recettes. L'inflexion de notre capacité d'investissement que je vous ai annoncé l'année dernière se confirme encore cette année.

Côté dépenses, en plus de la hausse des coûts que nous subissons tous, nous avons dû intégrer une pénalité de l'Etat de 65 000 euros pour insuffisance de logements sociaux !

Côté recettes, c'est le système de calcul de la dotation de l'Etat qui nous fait perdre 65 000 € à partir de cette année auxquels s'ajouteront encore 65 000 € l'an prochain, soit au total une perte sèche de 130 000€ par an ! Quand je pense à tous les efforts qui sont faits, tant par notre personnel que par les élus et nos associations, je ne vous cache pas mon amertume !

Dans un tel contexte il est de notre devoir d' élu de tirer les conséquences d'une telle situation. Nous avons la chance d'habiter une commune qui offre un bon niveau de service dans de nombreux domaines et il nous appartient de les préserver voire de les conforter à long terme.

Considérant qu'à partir de cette année, la taxe d'habitation n'est plus appliquée sur les résidences principales, le Conseil Municipal s'est prononcé majoritairement pour une augmentation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (qui est maintenue) et de la taxe foncière bâtie.

Motivée par l'impérieuse nécessité de préserver notre capacité d'investissement, cette décision a été prise en tenant compte également au fait que, malgré cette augmentation, nos taux restent encore bien en deçà des taux des communes de notre taille, tant au niveau départemental que régional et national. (Voir page 6 et 7 de votre Groisillien).

Comptant sur votre compréhension, je tiens à saluer tous mes collègues élus qui ont assumés à mes côtés cette décision.

Chères Groisilliennes, chers Groisilliens, qu'il me soit permis pour rester sur une note positive de reprendre une formule célèbre de saint Exupéry : « **Pour ce qui est de l'avenir, il n'est pas tant de le prévoir que de le rendre possible** ». Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été à venir.

Votre maire,
Henri Chaumontet

La participation citoyenne est belle et bien lancée sur la commune

En juillet dernier, le Maire Henri Chaumontet a signé la charte du protocole dite de la participation citoyenne validée par Monsieur le Préfet et le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Savoie.

Ce dispositif de participation citoyenne consiste à faire participer les habitants de la commune à la sécurité de son environnement en partenariat avec la gendarmerie nationale.

Mardi 24 janvier, une rencontre a eu lieu à la mairie de Groisy en présence du Maire Henri Chaumontet, du Capitaine Grosgeorges, Commandant de la brigade Annecy-le-Vieux / Groisy, des élus référents et d'une dizaine de référents volontaires et bénévoles.

Ces référents de quartiers solidaires, en partenariat avec la commune et la gendarmerie, signataires d'une charte, s'engagent à contribuer au signalement des démarcheurs suspects, à la surveillance des habitations et au signalement de faits inhabituels qui surviendraient dans leur quartier ou sur la commune.

Le capitaine Grosgeorges a expliqué le rôle du référent sur ce qu'il doit faire, peut faire et ne pas faire. Il a répondu avec précision aux nombreuses questions posées par les membres présents. Un échange constructif pour tous ces volontaires qui ont



Le Capitaine Grosgeorges entouré de quelques membres référents, du Maire Henri Chaumontet et des élus référents également.

bien pris conscience de leur rôle important qu'ils ont dans leur quartier et leur commune. Les personnes intéressées pour devenir référent peuvent s'adresser à la mairie de Groisy.

mairie@groisy.org

La vidéo protection désormais opérationnelle

Depuis le mois de mai, des caméras de vidéo protection ont été installées dans des lieux stratégiques de la commune pour accroître la sécurité des habitants, mais aussi pour prévenir les actes d'incivilité.

Le passage à niveau, le gymnase et la salle d'animation en sont notamment équipées.

L'objectif de ce dispositif, validé récemment par le Conseil Municipal, est avant tout d'éviter les incivilités qui pèsent lourd sur le budget communal.

La consultation des enregistrements peut se faire à la demande de la gendarmerie, avec un élu ou un agent habilité.





Nettoyage de printemps : une “cueillette” efficace

L'opération « nettoyage de printemps » a, une nouvelle fois, rassemblé des groisiliens soucieux de la propreté de la commune.

Ils sont 25 à avoir répondu, samedi 22 avril dès 8h30, à l'appel de la Commission Environnement pour nettoyer la commune. Hommes, femmes et enfants, dont Helena 10 ans, ont enfilé leur gilet jaune et armés de sacs poubelles, ont arpenté les rues et les différents espaces municipaux en quête de débris.

Les quartiers des Aires, du Chenay, de Fontaine-Vive, du Plot et du Chef-lieu ont ainsi été passés au peigne fin, en plus des bords des routes. Mégots, bouts de plastiques, papiers, bouteilles... toutes sortes de déchets ont été ramassés, pour un total de 100 kilos. Un “butin” en baisse par rapport à l'année précédente, ce qui ne peut que réjouir tout le monde.

Jean Lachavanne, Conseiller Municipal à l'environnement se satisfait de cette baisse et de l'engagement civique de certains habitants : « *On s'aperçoit que tout au long de l'année des gens ramassent des débris assez régulièrement ce qui réduit la quantité de déchets et c'est très réjouissant pour nous tous !* »

Emmenés par Brian Sinicki, responsable de cette



commission, le groupe de volontaires a clôturé cette matinée autour d'un verre de l'amitié très apprécié durant lequel ils ont pu échanger avec le Maire, Henri Chaumontet et les élus.

Merci à tous pour leur engagement !





Budget 2023 : légère augmentation de la fiscalité sur les ménages

Le budget 2023 a été voté en séance publique le 10 avril.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de **4 076 900 €** et dégage une capacité d'autofinancement brut de **707 100 €**.

L'établissement d'un budget peut susciter de nombreux débats. Certaines dépenses sont chiffrables d'une manière très précise, d'autres sont plus aléatoires car liées à des événements imprévisibles.

C'est pour ces raisons que des dépenses sont évaluées en tenant compte d'un pourcentage de sécurité afin d'éviter des blocages décisionnels urgents. Ces prévisions budgétaires ne signifient en aucun cas que celles-ci seront systématiquement dépensées pour la seule et unique raison qu'elles ont été budgétées.

Les principaux postes d'augmentation des charges de fonctionnement, correspondent :

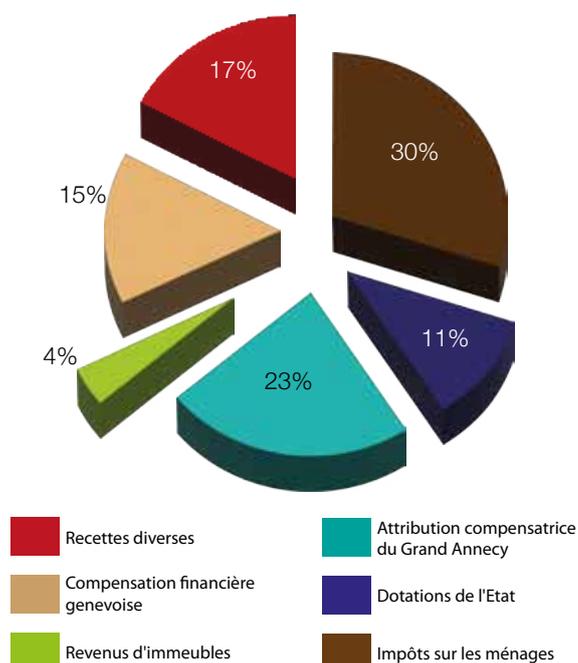
- Au coût croissant de l'énergie.
- A l'augmentation du coût des matières premières, des fournitures, des prestations de service,
- A la revalorisation du régime indemnitaire du personnel communal.

Afin d'équilibrer notre budget de fonctionnement et de dégager un autofinancement prévisionnel permettant de couvrir une partie des investissements, la collectivité a décidé d'augmenter le taux d'imposition de la THRS (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires) et la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) de 5%.

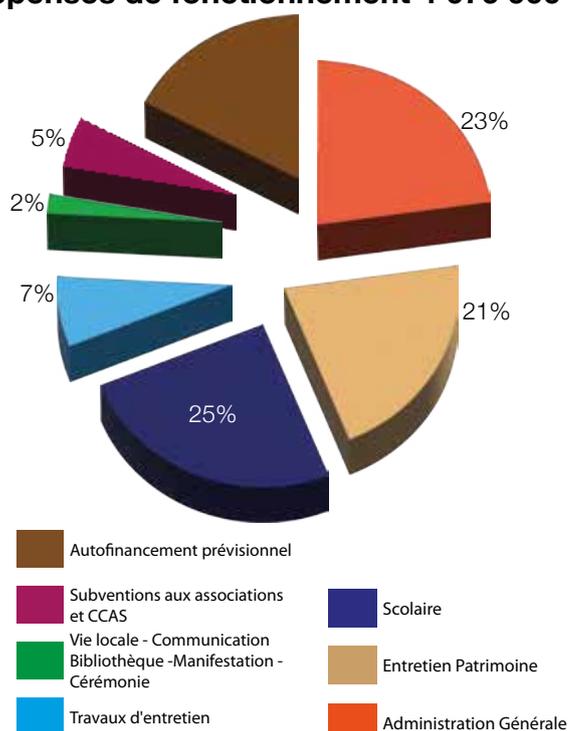
La loi de Finances ayant également revalorisée les bases fiscales de 7.1% pour tenir compte de l'inflation, la commune devrait percevoir une recette supplémentaire de 125 000 € par rapport à l'exercice 2022. Cette recette sera investie dans la rénovation énergétique de l'école maternelle.

Cette hausse du taux de fiscalité a été longuement étudiée puis débattue au sein du Conseil Municipal et il convient de rappeler qu'aucune augmentation des taux communaux n'avait été appliquée depuis 2012.

Recettes de fonctionnement 4 076 900 €



Dépenses de fonctionnement 4 076 900 €



Vous trouverez ci-dessous un comparatif de l'évolution des taux communaux par rapport aux taux moyen national et départemental de la strate et constaterez que malgré la hausse décidée par le conseil municipal, le taux de notre commune reste en deçà des taux départementaux et nationaux.

Une simulation de l'impact financier sur les ménages a été réalisée au vu de l'augmentation des bases fiscales et de la hausse du taux communal, à savoir :

- Avis d'imposition pour un logement de 95m² : surcoût 70 €/an
- Avis d'imposition pour un logement de 220m² : surcoût 150 €/an

L'année 2023 s'inscrit également dans la continuité des recherches d'économie financière concernant les postes de dépenses énergétiques, de contrat de maintenance et dans la renégociation de nos contrats d'assurance.

Taxes	Taux communal 2021	Taux communal 2022	Taux communal 2023	Taux départemental moyen 2022 même strate	Taux national moyen 2022 même strate
Taxe d'habitation	9,06	9,06	9,51	15,13	14,60
Taxe foncière bâtie	22,43	22,43	23,55	23,64	37,38
Taxe foncière non bâtie	63,07	63,07	63,07	53,72	49,10

Le budget d'investissement s'élève à **6 265 200 €**.

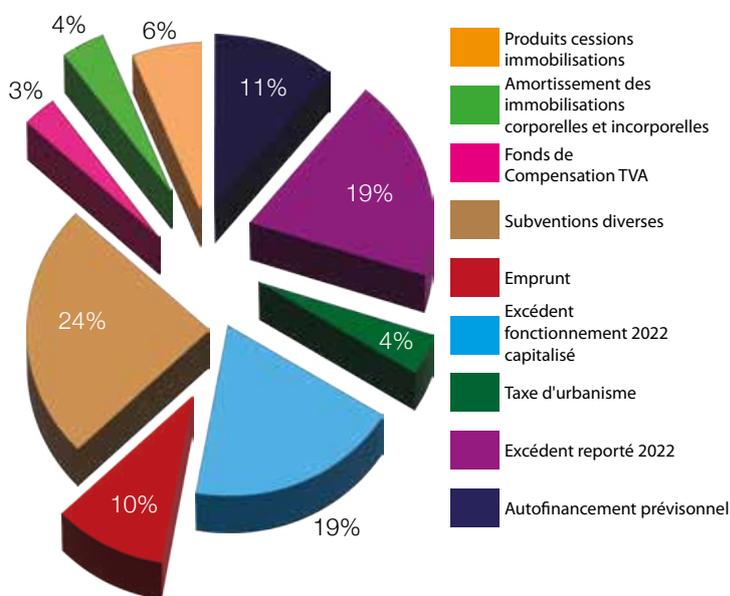
Il recouvre les principaux postes suivants :

- La rénovation énergétique de la mairie avec la suppression de la chaudière au fioul, mise en place d'une pompe à chaleur couplée avec la pose de panneaux photovoltaïques, isolation des combles et des façades et amélioration de la visibilité du bâtiment. Rénovation de l'étage pour l'accueil des services techniques et urbanisme/foncier et la création d'une salle du conseil municipal plus adaptée pour recevoir les 27 élus et le public.
- La sécurisation du passage à niveau PN 55 avec l'élargissement des voies pour un croisement en sécurité des bus et camions.
- La construction d'un flow park à Boisy.
- Le lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de 3 projets en site occupé : rénovation énergétique et extension des locaux de l'école maternelle, du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire et de loisirs.
- Poursuite des travaux de renforcement électriques et enfouissement des réseaux de télécommunication.

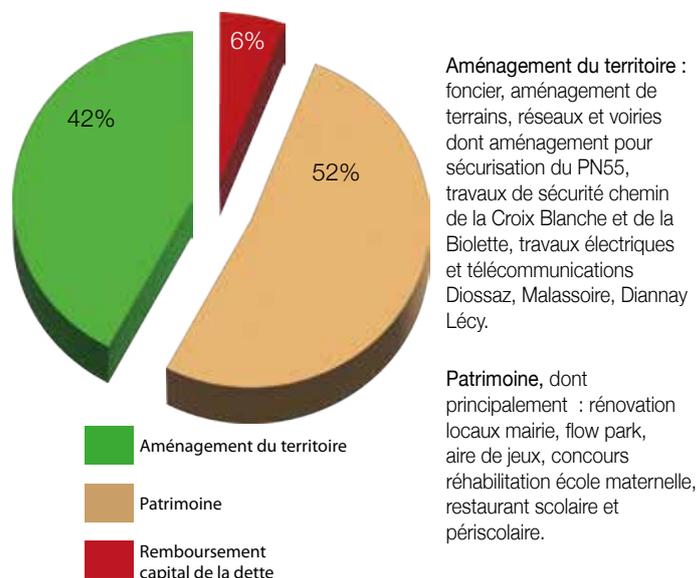
Afin de s'assurer de la faisabilité des investissements en cours et futurs, la collectivité a fait réaliser une analyse prospective financière pour la période 2023-2027 par la Direction Départementale des Finances Publiques.

Cette prospective démontre que l'ensemble des investissements prévus pourront être réalisés d'une manière échelonnée sur cette période.

Recettes d'investissement 6 265 200 €



Dépenses d'investissement 6 265 200 €





Au fil des animations et activités



Repas des aînés

C'est le 29 janvier que le repas des aînés s'est déroulé à l'Espace Animation.

C'est avec un réel plaisir que le CCAS et sa commission sociale ont organisé le traditionnel repas des aînés après les deux années de crise sanitaire.

La journée a été animée par la compagnie de théâtre Tout Terrain ; le délicieux repas a été préparé et servi par la Yaute. Le centre de table a été confectionné avec beaucoup de goût par les membres du Club l'Harmony.

Cette journée fut aussi l'occasion, pour la municipalité, d'honorer les doyens de la commune présents à ce repas : Lucette et Paul Duret, tous deux âgés de 92 ans et installés au chef-lieu depuis toujours. Ce qui les tient en forme ? Leur gentillesse et leur bienveillance.



Groisy en rose

Retenez la date du **samedi 30 septembre**, de 10h à 16h, pour fêter Groisy en Rose, organisée par le CCAS de Groisy et les associations sportives, au Gymnase du Parmelan. Une communication sera diffusée dans les prochains mois sur le programme de la journée consacrée au dépistage du cancer du sein.



Le Tennis Santé

Le tennis club de Groisy propose des séances de Tennis Santé le mardi après-midi, de 14h à 15h.

Le tennis santé, qu'est-ce que c'est ?

C'est une façon différente de pratiquer ce sport : le tennis s'adapte à vous et non l'inverse. Les séances commencent par un accueil chaleureux, puis un échauffement, suivis d'ateliers adaptés et encadrés par une professionnelle du tennis et une autre professionnelle de la santé. Etirements et relaxation clôturent les séances.

L'objectif : reprendre sa santé en main, redonner envie de sortir, de bouger et de profiter pleinement de la vie, malgré les difficultés.

Peu importe votre pathologie, Whitney et Audrey proposent des séances diversifiées, amusantes et personnalisées.

Alors maintenant que vous êtes informés, n'attendez plus et rejoignez-nous sur la prochaine session (5 séances = 80 €)

Inscriptions auprès de Whitney : 06 30 31 84 99
ou par mail whitney.jacquet@laposte.net



Don d'organe

Le don d'organe et la transplantation (greffe) d'organes, de tissus et de cellules évitent la mort ou le handicap et permettent aux patients qui n'ont plus d'autre solution de retrouver une vie normale.



Le don de cellules, de moelle osseuse ou de cellules sanguines est essentiel pour traiter les leucémies, cancers et les maladies génétiques. Il repose sur des jeunes de moins de 35 ans, des hommes de préférence, qui s'inscrivent pour peut-être un jour être appelés à donner s'ils sont compatibles avec un patient.

La commune de Groisy se propose de devenir "Ville ambassadrice du don d'organes" (VADO) avec le soutien du Collectif Greffes+ en installant un panneau VADO à l'entrée de la commune, en le tenant toujours visible, et ainsi, faire partager les valeurs de la République dont principalement la Fraternité. Cela incitera chacun de nous à réfléchir sur ce sujet qui nous concerne tous. Le CCAS proposera une rencontre avec l'association au cours du 4^{ème} trimestre.

Contacts :

France ADOT 74

don.organes.asso74@gmail.com

Coordinations des dons d'organes
et de tissus

Centre hospitalier Annecy Genevois CHANGE

dondorganes@ch-annecygenevois.fr

Hôpitaux du Léman, Thonon

coordination@ch-hopitauxduleman.fr



Les Jardins familiaux

Parce que la nature se partage, la commune de Groisy met à disposition des Groisiliens passionnés de nature, des jardins familiaux individuels et en gestion collective, pour y cultiver des fruits, des légumes ou des fleurs, tout en nouant des liens avec d'autres jardiniers.

Ce projet de jardins a été mené par la commission municipale « Vie sociale », en collaboration avec le Lycée agricole de Poisy en 2012. Ce sont 16 parcelles de 60 à 70 m² qui ont été aménagées sur une parcelle communale, aux Pellerets.

Si vous êtes passionnés de verdure, que le manger sain est important pour vous et que vous habitez Groisy, contactez la mairie pour bénéficier d'une parcelle encore libre.

Ateliers équilibres séniors

N'attendez pas pour vous inscrire aux ateliers équilibres séniors dès le 1^{er} juin au 04 56 49 77 84.

Ces ateliers sont mis en place par la filière gérontologique du CHANGE et proposent de l'Activité Physique Adaptée et des conseils autour de la prévention de la chute dans une ambiance conviviale.

Ces ateliers sont conduits par des professionnels de la santé et du sport (kinésithérapeutes, éducateurs sportifs, professeurs d'activités physiques adaptées, diététiciennes, ergothérapeutes) qualifiés et formés à cette animation particulière. Audrey Clément, kinésithérapeute, a déjà assuré la saison 2022 et reprend cette activité cette année. Ils sont organisés de septembre à juin (hors vacances scolaires), avec des séances spécifiques nutrition, ergothérapie, facteurs de risques de chute soit 32 séances de 1h30 afin d'ancrer le participant dans un parcours d'activité adaptée.



Conseil Municipal Jeune : premier bilan

Il y a bientôt 2 ans, 16 jeunes groisiliens, âgés de 11 à 14 ans ont été élus au sein du nouveau CMJ et ont reçu officiellement leur écharpe municipale marquant ainsi le début de leur aventure dans la vie politique ! Encadrés par Anaïs Duret, Maire-Adjoint à l'enfance-jeunesse et Christelle Michelin, Conseillère Municipale, les jeunes ont présenté leurs idées et ont réussi à en concrétiser certaines.



De belles réalisations, des choix, des découvertes et des rencontres !

Les jeunes élus ont d'abord organisé un projet artistique. Ils ont choisi de décorer les transformateurs du groupe scolaire et de la gare. Pour ce projet, ils ont collaboré avec l'artiste peintre Sylvie Rossignol : du choix du dessin, à la présentation au conseil municipal pour validation, à la réalisation finale ; ils ont participé à chacune des étapes !



Ils ont ensuite pensé et organisé le premier carnaval le 11 mars. Ils ont mené une réflexion sur le parcours, la communication, la musique, le thème et se sont aussi investis en vendant des pâtisseries qu'ils avaient confectionnées et en menant le cortège jusqu'à l'EHPAD de Groisy. Malgré une météo capricieuse, ce fut un succès !

Avec le conseil municipal, ils se sont prononcés sur le choix du nom du groupe scolaire parmi les propositions faites par les groisiliens.

Ils étaient présents lors de l'inauguration de la crèche et de l'extension de l'école.





Engagé, le CMJ a participé aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai et accompagné les soldats du 27^{ème} BCA en courant à leurs côtés pour amener la flamme du Soldat Inconnu jusqu'au Monument aux Morts.



Ils ont aussi pu découvrir le centre d'appels d'urgence de Meythet.

Le 2 mai, l'ensemble du CMJ a été accueilli par notre conseillère départementale Odile Mauris, à l'Hôtel du Département.



Enfin, le 28 juin, ils partiront à la découverte des institutions avec la visite de l'Assemblée Nationale, avec la députée, Véronique Riotton, puis le Sénat accompagnés par les sénateurs, Sylviane Noël, Cyril Pellevat et Loïc Hervé.

Pour terminer, ils organiseront les futures élections pour les prochains membres du CMJ qui auront lieu le **17 juin 2023**. L'occasion de transmettre le flambeau avec la remise des écharpes aux nouveaux jeunes élus.



Bientôt les élections

Si vous aussi, vous avez entre **11 et 14 ans** et que vous avez envie de vous présenter aux futures élections du Conseil Municipal Jeunes, voici quelques dates à retenir :

- Dépôt de candidatures, du **22 mai au 7 juin**, à la mairie.
- Campagne électorale, du **12 au 16 juin**.
- Élections, le **17 juin**.

Pour plus de renseignements, envoyer un mail à l'adresse suivante :
cmj.groisy@gmail.com



AFR recrute et forme

L'AFR de Groisy recherche pour l'accueil de loisirs de cet été des animateurs !

Cet été, la "croisière s'amuse" s'invite au centre de loisirs.

Tu as 16 ans et tu es titulaire du BAFA ? rejoins l'équipe sans tarder ! L'AFR recrute également des jeunes non titulaire du BAFA. A noter qu'aujourd'hui, il est possible de le passer dès 16 ans. Des postes sont également à pourvoir pour la prochaine rentrée scolaire

Contacte-nous au : 04.50.68.47.26 ou 06.17.48.80.96
www.famillesrurales.org/groisy/

Les Groisy'Loups, une meute extraordinaire

Les Groisy'Loups vous connaissez ? Il s'agit de la crèche associative parentale de Groisy.

Une association dont les parents sont adhérents, participent à la vie de la crèche au côté de l'équipe des professionnelles et peuvent devenir bénévoles au sein du Conseil d'Administration.

Rassurez-vous, les 19 professionnelles restent garantes du projet pédagogique ainsi que de l'accueil des enfants sous la direction de Valérie Bigot.

Mercredi 29 mars s'est tenue l'assemblée générale de la crèche et un point important a été soulevé : l'augmentation des amplitudes horaires dans les demandes des parents pour la rentrée de septembre 2023. Ce qui pose problème quant à l'accueil des enfants dans le respect des obligations légales. Ce problème n'est pas isolé et se retrouve malheureusement dans la plupart des crèches en France et surtout de la région.

Chez les Groisy'Loups, la prise de mesures contraignantes a pu être évitée, notamment grâce à la mobilisation extraordinaire des professionnelles et des parents adhérents, afin d'aménager les horaires et surtout soulager les créneaux particulièrement demandés (tout ceci de manière temporaire évidemment).

Outre ce point, l'assemblée générale a également souligné un bilan extrêmement positif : une première année complète dans ces beaux et nouveaux locaux,



une sortie du contexte pandémique qui permet de renouer avec les activités en groupe (spectacles, balades, sorties à la bibliothèque...), mais aussi des projets organisés avec les enfants en lien avec les valeurs de la structure et notamment le rapprochement avec la nature. La gestion des comptes a été saluée par le commissaire aux comptes et pour finir, les parents ont pu échanger et partager un bon moment autour d'un buffet convivial.

De par cette envie d'avancer main dans la main entre parents investis et professionnelles passionnées, il règne dans cette crèche un climat sain et serein pour des petits loulous très heureux ! La crèche n'a jamais aussi bien porté son nom.

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur www.groisyloups.org



Au son des tam-tams !

Une initiation à la pratique des percussions a été réalisée pour toutes les classes du groupe scolaire, des petites sections de maternelle aux classes de CM2.

Grâce à l'investissement des enseignants sur ce projet, les enfants ont pu apprendre à battre le rythme, à se familiariser avec cet instrument peu connu, allant même, pour les élémentaires, jusqu'à manier le djembé de façon

remarquablement coordonnée.

Ces séances ont permis de présenter, avec beaucoup de fierté, un spectacle aux parents venus nombreux.

Ce projet a été financé entièrement par l'APE dont nous pouvons souligner la mobilisation des parents bénévoles lors des différentes manifestations et les remercier pour leur investissement sans faille.

La collectivité au quotidien pour nos petits groisiliens !

Au restaurant scolaire, en 2022, 55 144 repas ont été servis soit 5 000 repas de plus que l'année précédente ! Toujours plus haut, comme la devise de notre groupe scolaire !

Le coût de revient de la pause méridienne (restauration scolaire et surveillance) est de 5.75 € par repas servi, contre 5.55 € l'année précédente, dû principalement à la hausse des matières premières, des charges de gestion courante et de la masse salariale.

Seules les familles au plus haut Quotient Familial (QF > 3000 €) paient l'intégralité de leur repas. Les prix sont ensuite dégressifs en fonction des revenus annuels des familles.

Pour 2022, le bilan de la pause méridienne affiche un déficit de 34 117 € qui a été pris en charge en totalité par le budget communal.

Nous pouvons féliciter et remercier l'équipe du restaurant scolaire pour son investissement et

les animateurs de l'AFR pour l'encadrement des enfants sur la pause méridienne.

Au-delà du restaurant scolaire, la commune alloue un budget important pour la scolarité de nos écoliers.

En plus de financer les équipements mobiliers et d'entretenir les locaux, la commune verse chaque année un forfait de 46.50 € par enfant scolarisé sur la commune en maternelle et en élémentaire (soit un total de 18 600 €) ainsi que 21.50 € par enfant relevant du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) pour les fournitures scolaires.

La commune participe aussi, en complément d'autres financements (association des parents d'élèves ou la coopérative scolaire) aux diverses activités organisées dans le cadre des apprentissages tels que les sorties piscine, les nuits en refuge, le transport et les cours de ski de fond.

De futurs parlementaires à Groisy ?

Les élèves de la classe de CM2 de M^{me} PEGUET ont participé à la 26^{ème} édition du "Parlement des enfants" sur le thème "renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions".

Pour cela, les élèves ont été appelés à rédiger une proposition de loi, soumise à un jury départemental puis national.

Leurs premières réflexions les a d'abord menés sur la voie de l'âge du droit de vote, aujourd'hui fixé à 18 ans, pour proposer de le passer à 16 ans.

La deuxième piste investie par les élèves : rendre obligatoire la création d'un conseil municipal des jeunes au sein de toutes les communes (comme c'est aujourd'hui le cas à Groisy).

Quelques recherches plus tard, élèves et enseignante ont constaté que ces mesures avaient déjà été proposées par le passé puis écartées.

C'est en cheminant qu'ils ont alors orienté leur réflexion sur l'investissement des jeunes

de notre époque dans la vie citoyenne. Pour alimenter cette piste, les enfants sont partis d'une expérience vécue : chaque semaine, à tour de rôle, une équipe de la classe collecte les poubelles jaunes issues du tri des autres classes. Les élèves sont fiers de cette initiative et de cet engagement écologique régulier et très concret. Ils apprécient également la confiance que leur délivre les adultes, représentants de l'institution.

C'est justement là qu'est née leur proposition de loi autour de "la citoyenneté par des actes engagés dès l'école". En effet, vivre des engagements réussis pendant sa scolarité donne confiance en l'école, et dans la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.



Le jury final n'aura finalement pas retenu cette proposition au niveau départemental, proposition qui n'en demeure pas moins louable et répliquable dans d'autres établissements.

Cette expérience aura été une réussite pour tout le monde. La rencontre avec Véronique Riotton, députée de la circonscription, a permis de mieux connaître le rôle et les missions des parlementaires.



Commission Communication et Culture : communiquer, impliquer et rencontrer

Transversale aux autres commissions de la commune, la commission Communication et Culture repose sur une petite équipe d'élus, non moins motivée et engagée ! Tour d'horizon avec Charlène Arduini, Maire-Adjoint en charge de cette délégation.

Pour quelles raisons avez-vous choisi d'animer cette commission ?

La délégation "Communication et Culture" m'a été proposée par le Maire, Henri Chaumontet, et son 1^{er} adjoint Christophe Sibille. Issue, professionnellement, du milieu culturel, j'avais envie de m'investir dans ce domaine qui fait sens pour moi, en proposant ma contribution au service de la commune et des groisiliens. Parallèlement, la communication a toujours été une mission transversale aux fonctions que j'ai occupées. Il y avait donc une certaine logique à cela.

Quelles qualités doivent avoir ses membres ?

L'ouverture ! cette commission est la seule – avec la commission Finances – dite "transversale". Transversale aux autres commissions. Elle s'intéresse donc par nature à tous les sujets de la commune.

Il n'y a pas de "qualités" à avoir à proprement parlé. Les membres sont force de proposition et représentent les commissions dans lesquelles ils siègent par ailleurs ce qui permet de bien identifier les besoins, les sujets, les attentes...

Et bien sûr la bonne humeur ! Elle est la force et le liant de cette commission !

Comment définiriez-vous les missions de la commission Communication et Culture ?

Au niveau de la communication, il s'agit de définir la stratégie de communication de la commune et son évolution, d'élaborer les supports de communication (bulletin municipal, affiches, flyers etc...), d'assurer la transversalité de la commission avec les autres...

Au niveau de la culture, il s'agit de conforter le rôle et la place de notre bibliothèque (en plein essor !), d'étudier et proposer la programmation d'événements



La commission communication avec (de gauche à droite) : Christophe Sibille, Henri Chaumontet, Amélie Contat-Fontaine, Charlène Arduini et Gérard Dugave.

culturels (en lien avec la commission Vie Associative, très active dans ce domaine), mais aussi d'assurer la préparation et le relai des manifestations festives ou commémoratives avec le maire et son 1^{er} adjoint.

Je dirais que la commission partage les objectifs suivants :

- **COMMUNIQUER** sur les actions/ projets de la mairie, sur les actualités, les bonnes pratiques, etc.
- **IMPLIQUER** la population en l'invitant à répondre à des enquêtes par exemple, des appels à participation, des réunions de concertation, etc.
- **RENCONTRER** la population lors de réunions publiques, conférences, ateliers, réunions de quartiers...

Comment fonctionne la commission et qui la compose ?

Elle est composée de cinq membres élus : Amélie Contat-Fontaine, Christophe Sibille, Gérard Dugave, Henri Chaumontet et moi-même.

Aux membres élus s'ajoute la présence de Marie Simette, agent de la mairie chargée de la vie locale. Elle assure le relai entre tous les services et la commission et joue, de fait, un rôle important. En effet, parallèlement à son travail, Marie s'investit en qualité de bénévole à la bibliothèque. De par son profil et son expérience, elle apporte une réelle plus-value à nos travaux. De manière générale, les services sont la cheville ouvrière des commissions. Sans eux, peu d'initiatives verraient le jour ! Je mesure et salue leur travail et leur engagement.

S'agissant du fonctionnement, la commission se réunit selon deux formats :

- En commission dédiée spécifiquement à l'élaboration du bulletin municipal "le Groisilien", édité 3 fois par an. Chaque numéro nous occupe environ 6 semaines. Nous nous réunissons toutes les semaines pendant 4 à 5 semaines. Pour ce travail, un prestataire, Lucien Fortunati (Photographe Tribune de Genève) nous accompagne pour réaliser de manière professionnelle ce support de communication adressé aux 1 600 boîtes aux lettres que compte la commune.
- en commission "ordinaire" : ces réunions visent à traiter tous les sujets qui relèvent de notre commission. La fréquence varie selon les sujets, projets, besoins...

Arrivée à mi-mandat, quel « bilan » tirez-vous de cette période ? En êtes-vous satisfaite ?

Il s'agit de mon premier mandat. De ce fait il m'a fallu prendre le temps de comprendre le fonctionnement, les besoins mais aussi les moyens à disposition pour définir nos ambitions.

Nous avons commencé en plein COVID. La "distanciation" imposée à ce moment-là nous a vite amenés à pallier ce problème en privilégiant la communication dématérialisée et distancielle.



Puis nous avons pu commencer à initier d'autres choses ! Bien sûr, à ce stade du mandat, je suis satisfaite du travail de la commission et je prends beaucoup de plaisir à travailler avec ses membres.

Quels écueils éventuels rencontrez-vous ?

Je me rends compte des limites de la communication via les réseaux. Elle permet d'atteindre une population moins tournée vers les supports papier (type bulletin municipal) et qui n'a pas le réflexe de consulter le site web, et de relayer ainsi au mieux l'information.

Néanmoins, on constate que le réflexe de certains est de solliciter, interpellier la mairie via ces canaux : ce n'est pas gérable, encore moins pour les services qui ne sont pas sur facebook toute la journée.

J'invite donc chacun à prendre son téléphone et à appeler la mairie pour toute question, information ou réclamation. On peut aussi adresser un mail à mairie@groisy.org.

Quelles sont les principales réalisations à ce jour ?

- 9 Groisiliens (3 bulletins par an).
- Mise en place d'une appli citoyenne : **cityall** qui permet d'avoir sur un même outil le fil de l'info (chantiers par ex), l'agenda, alertes, numéros utiles, etc.
- Valorisation de la bibliothèque. Il s'agit dans les petites communes du premier lieu de culture. Ici on n'y fait pas que lire et emprunter des livres. Grâce à la mobilisation d'une équipe de bénévoles hors pair, ce sont toutes sortes d'animations qui sont désormais proposées aux groisiliens. Je me réjouis de cette évolution.
- Présence renforcée sur les réseaux sociaux.
- Réalisation d'une plaquette de recensement des associations.
- Edition d'un plan de ville (disponible en mairie et distribué dans toutes les boîtes aux lettres en 2021).
- Lancement du concours artistique pour la fresque murale du groupe scolaire « le Chamois » réalisée en

2022 à l'occasion de l'inauguration de la crèche et de l'extension du Groupe scolaire.

- Création de logos pour les commissions.
- Refonte du site web (en cours).
- Relai auprès d'acteurs du territoire (crèche, Crédit Agricole, organisateurs d'événements..) pour la diffusion d'information, la mise en place d'expositions.
- ...

Quels sont vos objectifs pour la fin de ce mandat ?

Cette commission n'existait pas sous le mandat précédent. C'est la commission "Vie associative", le 1^{er} adjoint et le Maire qui géraient directement certaines missions aujourd'hui assumées par la commission "Communication et Culture" (ex : l'édition du Groisilien). La Vie Associative – de par l'héritage du dernier mandat et la constitution de ses membres – est proactive en matière de programmation culturelle. Le 1^{er} adjoint (Christophe Sibille) et moi-même travaillons étroitement sur ces questions.

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Mon objectif pour la suite du mandat est de créer une plus grande synergie entre nos commissions pour la programmation culturelle. Pour le reste, ce ne sont pas les idées qui manquent ! Table d'orientation au chef-lieu, nouveau panneau lumineux, un totem pour les jardins familiaux aux Pellerets, finalisation de la refonte du site web (gros chantier !) etc. Un projet commun avec le CCAS (et à l'initiative de ce dernier) est en phase d'aboutir. Vous en saurez bientôt plus...

Bibliothèque : une première édition "escape game" réussie

Forte d'une équipe dynamique composée de 7 bénévoles et de Laurence, responsable de la bibliothèque, la fin 2022 et le premier semestre 2023 ont permis aux groisiliens de vivre de très bons moments à la bibliothèque.

En effet, après la matinée contes "En attendant Noël", la soirée pyjama "Nuit de la lecture" et l'exceptionnelle soirée "Harry Potter", un autre temps fort a eu lieu fin avril avec un escape game intitulé "Coup de chaud au château".

Ce premier escape game dans l'histoire de la bibliothèque de Groisy, imaginé et créé par Laurence, a été animé par Matthieu, Héloïse et Laurence.

Les deux sessions ont permis à deux équipes de vivre une aventure "médiévale" et de faire montre de capacité de déduction et de réflexion pour trouver les indices permettant de résoudre les énigmes qui allaient les mener



vers... le "Graal" . Pour des raisons évidentes de "secret défense", nous ne pouvons bien évidemment pas dévoiler ici les clés de cet escape game !

Participants et animateurs ont ainsi passé un agréable après-midi.

Congés annuels obligent, la période estivale sera plus paisible, Amélia, Angélique, Debora, Elisabeth, Héloïse, Marie, Matthieu et Laurence devant reprendre des forces avant de vous proposer de nouveaux temps forts dès la rentrée.



Bibliothèque : des bénévoles très motivés

Depuis quelques mois, la bibliothèque propose régulièrement des animations visant à rassembler les groisiliens, le plus souvent possible pour toutes les générations.

Ainsi, si l'animation de décembre s'adressait plutôt au jeune public autour de contes présentés par Elisabeth et Debora, les animations suivantes ont réuni petits et grands.

En effet, la première Nuit de la lecture (événement national) proposée à Groisy le samedi 21 janvier a remporté un franc succès autour d'un thème local et léger : soirée pyjama et repas canadien. Au programme : ateliers contes (Elisabeth et Debora), ateliers jeux (Matthieu et Héloïse), atelier écriture

(Angélique)... et logistique (Marie et Laurence). Les participants ont bien joué le jeu du "dress-code" et apporté des mets aussi beaux que délicieux partagés dans un esprit de convivialité entre deux animations.

Le 4 février, c'était une soirée Harry Potter que nous proposons, animée par Matthieu et Héloïse. Là encore, le public de tous âges était au rendez-vous pour cette grande première à Groisy.

Le 1^{er} avril se déroulait deux ateliers couture animés par Amélia et Angélique : le premier pour les enfants et le second pour les adultes. A l'issue de l'atelier, chacun est reparti avec le fruit de son travail, à savoir une pochette à livres.

Un autre grand rendez-vous fixé au samedi 29 avril, a été un succès : pour un escape game (voir ci-contre).

A ces temps forts s'ajoutent les matinées jeux de société, chaque deuxième samedi du mois, l'atelier écriture animé par Amélia un lundi par mois, ...

Tous ces projets sont rendus possible grâce à l'implication de chacun, tant de l'équipe, que des participants. Un grand merci à tous !





Au fil des chantiers



Ça roule pour le flow park !

La commune de Groisy est heureuse d'annoncer la réalisation à venir d'un tout nouveau flow park. Ce projet a été voté en conseil municipal pour offrir une nouvelle activité sportive aux jeunes de la ville et de ses environs.

Le flow parc, d'une superficie de plus de 700 m², sera équipé de divers obstacles et structures pour satisfaire les skateurs de tous niveaux. On y trouvera des rampes, rails, escaliers, courbes et des bowls, ainsi que d'autres éléments qui permettront de pratiquer diverses disciplines du skateboard, du roller et du BMX.

La construction de ce flow park est un projet collectif, qui implique les jeunes de la commune et les autorités municipales piloté par Clément Berta, Conseiller Municipal.

Des ateliers de consultation seront organisés pour recueillir les avis des patineurs locaux sur les types d'obstacles et les caractéristiques qu'ils préconisent. Les résultats seront ensuite pris en compte dans la conception de cet équipement.

Le nouveau flow park sera situé



à Boisy. Le lieu définitif n'est pas encore déterminé. La priorité est d'offrir un accès facile et pratique. Il sera également équipé de bancs, de tables et de poubelles pour permettre aux skateurs de passer un bon moment dans un environnement propre et agréable.

Le projet sera mis à l'étude au 3^{ème} trimestre 2023. La réalisation

devrait être prévue au printemps 2024.

Ce projet s'inscrit dans la politique de la commune de Groisy pour offrir des activités sportives et de loisirs pour les jeunes. Le flow park sera un lieu où ces derniers pourront se divertir en toute sécurité.

Lancement du concours architectural pour l'école maternelle

Avec l'augmentation de sa population et dans un souci de performances énergétiques, la municipalité a lancé un concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de trois projets : réhabilitation de l'école maternelle, du restaurant scolaire et du périscolaire.

Le coût global des opérations est estimé 4 700 000 € HT. Le financement de ces projets sera en partie assuré par des subventions sollicitées notamment auprès de l'Etat, du Département et de la Région. Le procédé "concours" se décompose en deux phases.

La première est un appel à candidatures ouvert à l'ensemble des architectes et urbanistes sur

références similaires. La seconde se déroule avec les trois équipes retenues à l'issue de la phase 1 avec présentation d'une esquisse basée sur le programme détaillé par la municipalité.

Le résultat et donc le choix de l'équipe retenue seront communiqués dans un prochain numéro du Groisilien.

Sécurisation de la route de la Gare

Un chantier important va débuter durant le second semestre 2023 : l'agrandissement de la giration de la route départementale à l'endroit du passage à niveau.

Ces travaux ont pour objectif de réduire les risques de collision entre les véhicules et les trains.

Un important travail collaboratif entre la Commune, le Département et la SNCF a permis de définir avec précision les aspects techniques de ce chantier peu commun. Ils seront réalisés selon les normes les plus strictes de qualité et de sécurité.

Ces travaux, d'un coût de 820 000 € (comprenant la suppression d'une maison pour agrandir le parking de la gare), s'inscrivent dans une vision plus large de développement des infrastructures de transport

dans la région. Une des priorités est de permettre le croisement des gros véhicules (bus, semi-remorque, ...) en toute sécurité lors de la traversée du passage à niveau. Ces travaux induisent la construction d'un mur dans le talus amont pour élargir la voirie départementale et engendreront de fait des contraintes de déplacement (alternat par feux, déviation etc.).

Le financement des travaux de la route de la gare se répartit entre l'État, le Conseil départemental et la Commune.

Assainissement collectif chez Diossaz

Le lieu-dit Chez Diossaz connaît actuellement quelques perturbations avec des travaux d'envergure qui y sont menés pour, d'une part, poser l'assainissement collectif, et d'autre part, renforcer l'approvisionnement électrique.

Le chantier, qui a commencé en début d'année, devrait se terminer dans les prochains mois. Il permettra aux habitants du quartier de bénéficier d'une meilleure gestion des eaux usées et ainsi de préserver l'environnement. La qualité de la distribution de l'électricité sera elle aussi grandement améliorée. Une réunion d'information a eu lieu dans le quartier le 25

avril, en présence des élus et des entreprises en charge des travaux. Elle a notamment permis d'informer sur les perturbations engendrées par ce chantier, tant au niveau de la circulation que de l'accès aux propriétés.

La mairie se félicite de cette opération qui s'inscrit dans une politique de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des habitants.



Électricité : la Biolette se renforce

Pour améliorer la distribution d'électricité dans la région, des travaux de renforcement électrique et d'enfouissement des lignes ont été menés à La Biolette à partir de septembre.

Il s'agit de répondre à l'augmentation des besoins en énergie de la population locale. En effet, les lignes existantes sont devenues obsolètes. Les travaux comprendront la pose de nouveaux câbles et le remplacement des vieux équipements, le tout pour assurer fiabilité et continuité du service. Des travaux d'un montant global de 600 000 €, en intégrant l'enfouissement des lignes télécoms qui ne sont pas subventionnées.

Dans le cadre d'un renforcement, l'enfouissement est pris en charge au 2/3 par le SIESS et le tiers restant 1/3 par la commune. L'enfouissement du réseau de télécommunication étant lui intégralement à charge communale donc non subventionné par l'opérateur historique. Au global, pour 2023 l'ensemble des programmes inscrits représente un investissement communal à hauteur de 600 000 €.





Fillière Tennis de Table (FTT) : l'unique club du Pays de Fillière

Fillière Tennis de Table propose la pratique de cette activité en loisir ou en compétition. Cette discipline, accessible dès le plus jeune âge, permet de développer et de stimuler des aptitudes psychomotrices, en particulier la coordination et les réflexes.

L'histoire du club

Le club a vu le jour en 1989 avec la MJC de Thorens-Glières sous la présidence de Jean-Michel Roy. C'est son fils Sébastien qui en reprendra les rênes ensuite.

En 2009, Maurice Clerc, président à cette période, implante le club à Groisy. Il est officiellement créé avec un rattachement à la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT).

Après une période difficile pour le club, des actions de promotion visant à lui donner plus de visibilité, ainsi qu'un partenariat avec le collège du Parmelan permettent de relancer son activité qui connaît alors un nouvel essor.

Aujourd'hui...

Depuis juin 2022, Benoit De Ventura est le nouveau président



du club. Le nombre de licenciés est actuellement de 32.

Le club propose 2 soirées par semaine :

Les mardis :

- Loisir jeunes et adultes

- Un mardi sur deux en alternance :

- Une heure encadrée par le président lui-même qui a une formation d'animateur.

- Cours payant en option : deux heures encadrées par une entraîneuse diplômée.

Les vendredis

- Loisir jeunes et adultes
- Cours payant en option : deux heures encadrées par un entraîneur diplômé.

La proportion de jeunes (de moins de 18 ans) est de 72 % (contre 51% au niveau national). Les adhésions féminines représentent 41% (contre 18% au niveau national).

Le club a reçu le Label Accueil, sur la base de ces critères et grâce à la formation, assurée par des en-



LABEL ACCUEIL



entraîneurs sous contrat et occasionnellement par des bénévoles dont un entraîneur fédéral en retraite. La possibilité pour les personnes à mobilité réduite de pratiquer a également contribué à l'attribution du Label.

Le club participe au championnat départemental et, depuis cette année, au championnat jeune spécifique. Des stages de perfectionnement sont également proposés aux jeunes durant les vacances scolaires en partenariat avec le comité départemental de Tennis de Table du 74.

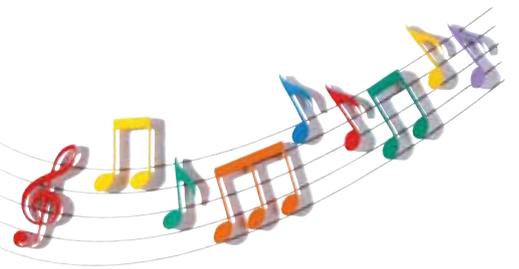
Et demain...

La direction du club espère conserver cette dynamique en proposant des activités supplémentaires comme le baby ping, l'organisation de tournois amicaux, etc...

L'équipe actuelle obtient d'excellents résultats et passe en division supérieure. Une deuxième équipe va être constituée, avis aux compétiteurs !

N'hésitez pas à visiter le site <https://fillierett.fr> et à venir "taper la balle" pour un essai gratuit.

U ne bonne note pour la nouvelle école de musique



Aujourd'hui, plus que jamais, la musique rapproche les individus ; elle nous est presque indispensable au quotidien. Grâce au dynamisme de plusieurs parents d'élèves, ainsi qu'au soutien de la mairie, une école de musique va ouvrir en septembre 2023.

Vous avez été déjà très nombreux à répondre au sondage lancé par les initiateurs de cette nouvelle école de musique et nous vous en remercions chaleureusement !

Cette nouvelle école associative s'adresse aux groisiliens, mais aussi aux habitants des communes voisines. Elle proposera un enseignement de qualité, par des professeurs diplômés.

Un enseignement ouvert à tous, enfant comme adulte, débutant ou confirmé, avec pour but de

NOUVEAU!
Ouverture en septembre 2023

Ecole de Musique associative à Groisy

- Croq'notes (jardin musical 0-3 ans)
- Formation Musicale enfants et adultes
- Cours d'instruments: piano, guitare, batterie, clarinette...
- Mus'cap: Atelier musical pour enfants en situation de handicap
- Atelier d'orchestre
- ...

Renseignements pour d'autres instruments : ecole.musique.groisy@gmail.com

pratiquer un instrument avec plaisir et progresser à son rythme.

Nous recherchons toutes sortes d'instruments de musique (piano, petites percussions, etc.), une photocopieuse, des pupitres, un tableau blanc... sous forme de dons, ou à petits prix.

Le bureau de l'association est composé de :

Anabelle Leray Robillard, présidente - Débora Barthe, secrétaire - Nathalie Robert, directrice - Benjamin Beyvin, Nina Cruz, Pauline Duret, Michaël Giustino, Jonathan Graham.

Rendez-vous le samedi 24 juin, de 9h30 à 12h00, pour les pré-inscriptions, à la salle Antigny



Carton plein pour le concours de belote de l'Harmonie



Il y avait foule en ce dimanche après-midi 2 avril à l'Espace Animation où avait lieu le concours de belote de l'Harmonie.

Record battu cette année avec 160 beloteurs qui ont pris place autour des tables de jeux, soit plus du double de l'année dernière. Denise Duret, la nouvelle présidente et le comité du club de

l'Harmonie n'ont pas caché leur satisfaction à la fin de la journée : « Pour le club c'est le dernier concours de la saison hivernale de belote et il nous a été profitable », sourit-elle !

Le comité de jumelage Groisy / Antigny en vadrouille dans la Vallée Verte

Samedi 29 et dimanche 30 avril, le comité de jumelage a organisé un week-end pour ses adhérents afin de maintenir les liens, bien qu'il n'y ait pas de rencontre prévue avec les Antignolais cette année.

C'est donc une trentaine de personnes qui ont pris la direction de la Vallée Verte et plus précisément aux Cimes du Léman à Habère-Poche.

Après l'apéritif et le repas dans le restaurant "la place du village" du centre de vacances, petits et grands ont pu s'adonner au karaoké pour certains, aux jeux de cartes pour d'autres avant une soirée dansante très animée.

Le dimanche matin, place à la récupération avec une météo mitigée mais qui n'a pas empêché des

activités variées comme : ballade, piscine, jeux de société, lecture. Une activité plus sportive a été organisée l'après-midi avec un parcours de « disc golf » (jeu pratiqué avec les règles du golf en lançant des disques apparentés aux frisbees dans des paniers) et c'est Martin qui a remporté ce parcours haut la main.

En fin d'après-midi, tous les membres du comité de jumelage, ravis de s'être retrouvés et d'avoir passé deux jours dans la joie et la bonne humeur, ont repris la direction de Groisy.



L'Avenir Musical des Glières en toutes festivités

Il est temps de révéler ce qui se cachait derrière le « chut » prononcé à la fin du concert à Groisy.

L'Avenir Musical des Glières se lance dans un projet grandiose, qui résonnera, nous l'espérons, sur le Pays de Fillière et au-delà.

- **Un week-end** : les 1^{er} et 2 juillet.
- **Un lieu** : Place d'Eslandes à Thorens-Glières.
- **Un évènement** : le Festival des Musiques de la Fédération du Genevois.
- **Une Party Music Mix** pour un rassemblement de 14 harmonies et leurs concerts non-stop toute la journée.

La musique se partage. De quelques notes sur une partition aux rencontres avec les habitants des villages alentours, c'est une expérience que nous souhaitons conviviale et réussie.

Alors si le cœur vous dit de nous aider en qualité de



bénévoles, vous pouvez contacter notre association. Nous serons ravis d'ajouter votre nom à ce beau week-end.

Christian DEBYSER : 06 28 40 25 30

avenir.musical.glieres@gmail.com

Café-théâtre : une grande première réussie

Pour la première fois à guichet fermé, une pièce de théâtre avec des comédiens professionnels s'est jouée à l'Espace Animation, samedi 25 mars, avec "l'Arnaqueuse", comédie délirante de Thom Trondel, qu'il interprète en duo avec Emmanuelle Cousin.

Ce sont plus de 250 personnes qui ont assisté à ce spectacle hilarant déjà joué à Paris et dans toute la France avec un vif succès.

Il faut dire que le rire était le fil rouge de la soirée qui avait débuté pour certains autour d'une planche apéro confectionnée par "Les paniers d'ici" à Charvonnex avant de prendre place devant la scène.

En fin de soirée, chacun a pu côtoyer les deux comédiens qui ont pris le temps de partager un long moment autour d'un verre, de photos et dédicaces.

Cette soirée, organisée par la commission vie associative de la commune a donc fait l'unanimité du public et sera certainement re-



conduite l'année prochaine avec une nouvelle comédie qui sera certainement tout aussi drôle !

Emmanuelle Cousin et Thom Trondel, alias Clara et Luc, ont fait hurler de rire le public.



Tournoi des plumes du Parmelan

Les 3 et 4 mars s'est déroulé le 10^{ème} tournoi des Plumes du Parmelan organisé par le club de badminton Les Volants de la Fillière (LVF).

Près de 200 joueurs se sont affrontés parmi lesquels 40 LVF. Ceux-ci ont réalisés de belles performances lors des diverses rencontres de ce week-end qui a réuni des adhérents des clubs haut-savoyards et de la région.

Le terrain du Parmelan équipé de perches de rugby

Attendues depuis plusieurs mois, les perches de rugby sont enfin arrivées !

Le RCF va enfin pouvoir lancer la compétition du rugby à 15 pour les 16/18 ans et poursuivre son développement. Ces perches ne sont pas homologuées pour les adultes qui devront attendre avant de lancer une équipe sénior. Cet aménagement va servir aux jeunes pour l'entraînement aux pénalités ! Que les footballeurs se rassurent, ils pourront toujours jouer avec leurs cages de buts qui seront toujours présentes. Ces poteaux ont l'avantage de se retirer à tout moment avec facilité.

La mutualisation des terrains de sports est nécessaire sur la commune, et cela commence par les perches tant espérées par les rugbymen !



Franc succès de la « Boîte à gants », un spectacle organisé par la commission Communication et Culture



Un spectacle jeune public a été plébiscité par les groisiliens, le 11 février dernier, avec la représentation la « Boîte à Gants », de la Toute Petite Compagnie organisé par la commission Communication et Culture de la commune.

Un voyage dans un univers coloré, musical et poétique portés par deux brillants comédiens : Sam et Florent.

Destiné aux jeunes enfants, ce spectacle a aussi gagné le cœur des plus grands et s'est achevé autour d'une pause gourmande préparée par l'APE de Groisy.

L'Union nationale des combattants fait son bilan



L'assemblée générale de l'Union nationale des combattants (UNC) de Groisy s'est tenue en début d'année.

L'association compte 65 adhérents avec une moyenne d'âge de 80 ans.

En 2022, elle a réalisé 227 interventions diverses (visites à des personnes malades ou empêchées, réunions, etc.) et parcouru quelque 1 400 kilomètres. Repas et voyages sont régulièrement organisés pour ses membres, en toute convivialité et pour préserver le lien social.

A l'issue de l'assemblée, le tiers sortant a été renouvelé et le bureau réélu dans sa totalité. Gérard Granjacquot demeure président.



Au fil de l'actualité...



Mercredi 25 janvier :
Assemblée générale
de l'HARMONIE

Samedi 4 février :
Soirée Groisy Rock
Loisirs



Samedi 18 février :
Soirée du Handball
Club La Fillière

vendredi 24 février:
Assemblée générale
du comité de
jumelage



**Vendredi
10 mars :**
L'école des
jeunes porte-
drapeaux au
collège du
Parmelan



Samedi 1^{er} avril :
Remise des maillots au
Handball Club La Fillière



AGENDA

Au fil de l'actualité...

Retrouvez l'agenda des futurs événements festifs et culturels de la commune sur le site de la mairie :

www.groisy.fr

JUIN

Vendredi 26 mai : Chorale école-collège

Dimanche 28 mai : Chasse au trésor en plein air

JUIN

Mardi 6 juin : Conférence Sep'Avenir'

Vendredi 16 juin : Marché nocturne des producteurs locaux

Samedi 10 juin : Livrévasion

Mercredi 21 juin : Fête de la musique - Espace Animation

Mercredi 27 juin : Don du sang

Vendredi 30 juin : Fête de l'école

JUILLET

Jeudi 13 juillet : Bal du 14 juillet de l'AFR

Vendredi 14 juillet : Concours de pétanque de l'AFR

SEPTEMBRE

Samedi 2 septembre : Forum des Associations, accueil nouveaux habitants et nouvelles entreprises

Mercredi 13 septembre : Don du sang

Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Congrès Régional philatélie

Samedi 23 et dimanche 24 septembre : Festival Ananda yoga

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre : Repas annuel de l'association paroissiale

OCTOBRE

Samedi 7 et dimanche 8 octobre : Salon des Arts et Talents

Samedi 14 octobre : Festival de magie

Dimanche 15 octobre : Conférence Nicolas Pernot

Samedi 28 octobre : Soirée filets de perches du FC La Fillière

Mardi 31 octobre : soirée Halloween de l'APE

Samedi 1^{er} avril :

Soirée partenaire du
Handball
Club La Fillière



Dimanche 2 avril :

Concours de belote de l'Harmonie



Samedi 22 avril :

Forum bien-être



Du 5 au 8 mai :

Fête foraine



Lundi 8 mai :

Cérémonie au monument aux morts



La Poste, c'est au bar-tabac-presse !

Depuis le début de l'année, le bar-tabac-presse du Chemin de fer (Chez la Ghis) assure aussi les services postaux.

Une lettre à poster ? Un recommandé à envoyer ? Des timbres à acheter ? Un colis à récupérer ? Filez donc au bar-tabac du Chemin de fer, situé à côté de la gare !

Depuis le 10 janvier, Ghislaine Nicollin a en effet pris le relais de La Poste, cette dernière étant condamnée à fermer définitivement sous deux ans et étant actuellement hors service suite à un accident.

« Nous réalisons toutes les opérations habituellement effectuées dans un bureau de Poste, sauf la banque postale », précise la gérante. Un service essentiel que la commerçante, qui va bientôt fêter ses 30 ans d'activité, est heureuse de rendre à ses concitoyens : « C'était important pour moi d'assurer la continuité de la Poste, même si ça ne me rapporte pas grand-chose. C'est essentiel pour la vie du village. »

Courant 2022, la commune a envoyé un appel à candidatures à l'ensemble des commerçants de Groisy pour assurer le relais postal. Ghislaine Nicollin est la seule à y avoir répondu favorablement. Cette activité s'ajoute désormais aux huit autres qu'elle assure en compagnie de ses deux salariées à temps plein. Le bar-tabac du Chemin de Fer est en effet non seulement un bar et un tabac, comme son nom l'indique, mais il assure également la vente de la presse, du loto, du PMU, des comptes Nickel, des titres Sibra et fait office de relais colis Pick-up (colis Chronopost, Colissimo, DPD). « J'ai maintenant neuf activités en une ! » sourit-elle, désireuse d'être toujours plus au service des Groisiliens.

Bénéficiant d'une plage horaire très large, le commerce permet par exemple d'envoyer un recommandé dès 7 heures du matin ou jusqu'à 20 heures le soir. Une amplitude particulièrement appréciée des actifs.

Les horaires

Le bar-tabac du Chemin de fer est :

Ouvert tous les jours de 7h à 12h30
et de 14h30 à 20h

Fermé le mercredi après-midi
et le dimanche après-midi

Jours fériés : ouvert de 8h à 12h30
(fermé les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier)



ÉCONOMIE

De nouveaux entrepreneurs à votre service...

Lydia de Tarragon

Conférencière et coach en reconversion professionnelle

Tél. 06 58 42 48 01

contact@lydia-de-tarragon.expert



Il Veni Vidi Pizzi

Restaurant - Pizzas cuites au feu de bois - Ravioles et tagliatelle
À emporter · Sur place · Sièges en terrasse



Route de Boisy

Tél. 07 83 91 15 32

www.facebook.com/ilvenividipizzi



Conférence Zéro Déchet :



Rendez-vous le 22 novembre

Jérémie PICHON vous donne rendez-vous le mercredi 22 novembre à la Salle d'Animation pour une conférence de sensibilisation au zéro déchet.

Durant 20 années passées au service d'ONG socioculturelles, environnementales et humanitaires, le conférencier fait le triste constat d'un système basé sur la sur-consommation, dévastateur pour l'Homme et son milieu.

En 2014, sa famille décide de se lancer dans un défi Zéro Déchet. En trois ans, de 390 kg de déchets la famille passe à 1 kg, soit un bocal par an, et découvrent surtout un nouveau mode de vie. Ils en tirent un livre, Famille « presque » Zéro Déchet « Ze Guide », illustré par sa femme Bénédicte MORET.

Lors de sa conférence, Jérémie PICHON nous racontera avec humour comment ils ont mené leur aventure. Il décrira surtout les bénéfices énormes et insoupçonnés qu'ils ont tiré d'un tel changement. Car en éliminant leur poubelle, ils s'attaquent finalement au système et dessinent un mode de vie soutenable, sobre et heureux.

Etat-Civil du 1^{er} janvier au 30 avril 2023

Naissances

12 janvier à Ancey
Gabriel FALCONNET
251 route de l'Allée

14 janvier à Ancey
Nyla TISSOT
75 allée de chez Marchon

17 janvier à Ancey
Liam BAKOA
430 rue du Plot

19 janvier à Epagny Metz-Tessy
Lenny DURIER
1041 route de la Nérulaz

31 janvier à Epagny Metz-Tessy
Nina DURET
400 route de chez Christin

3 février à Ancey
Louis CHAMBOLLE
43 chemin de chez Miney

3 février à Ancey
Olivia DIMITRIOU
373 chemin de la Mine

18 février à Epagny Metz-Tessy
Tim POUPON
471 route de Saint-Hilaire

27 février à Ancey
Alix ECUVILLON
320 chemin de Belle Vue

4 mars à Epagny Metz-Tessy
Maddy BERTHOD
425 rue de Boisoy

5 mars à Ancey
Marius VELAY
660 route de l'Allée

9 mars à Epagny Metz-Tessy
Anna MARTINI DE WIT
727 route de chez Diannay

21 mars à Contamine-sur-Arve
Martin GRISONI
38 allée du Daudens

22 mars à Ancey
Lola GENTIN
53 chemin de chez Sénard

7 avril à Epagny Metz-Tessy
Axel NICOLLIN
586 route de Lemercier

7 avril à Contamine-sur-Arve
Hugo SILVESTRI-SMAIL
43 allée des Mouilles

13 avril à Epagny Metz-Tessy
Margot GAUDIER
501 rue du Plot

16 avril à Ancey
Côme VALENZA
101 route des Aires

24 avril à Epagny Metz-Tessy
Martin DEPRAETERE
73 allée des Longeraies

28 avril à Epagny Metz-Tessy
Alix HERBSTMEYER
223 chemin de chez Miney

Mariage

Mariages hors commune

11 février 2023
à Saint-Martin-Bellevue, Fillière
**Marion RAVA et
Danaël PFAENDER**

Décès

7 janvier à Seynod, Ancey
Yvonne DEMOLIS
née NYCOLLIN

95 ans
10 janvier
à Epagny Metz-Tessy
Odette GARCIA, née GOMEZ
89 ans

10 janvier à Groisy
Sébastien ROSSET
29 ans

1^{er} février à Groisy
Joseph BERGER
82 ans

23 mars à Ancey
Gilles DEMOLIS
61 ans

6 avril à Ancey
Pierre LAVOREL
65 ans

11 avril à Epagny Metz-Tessy
Mary-Thérèse EMINET
née VERNEY
90 ans



Mairie de Groisy
312 Route du Chef-Lieu, 74570 Groisy
Tel : 04 50 68 00 01

Site : www.groisy.fr



LE GROISILIEN / Mai 2023

Le Groisilien est une publication de la commune de Groisy - N°45 - Mai 2023 - Directeur de publication : Henri Chaumontet - Conception & réalisation : Fcom (06 17 08 18 13) avec le concours de la Commission Communication - Photos : Mairie de Groisy, Myriam et Christophe Sibille, Serge Bocquet, Fcom, associations communales et intercommunales, Usse&Bornes - Impression sur papier recyclé : Gutenberg/Meythet.